

# Tuto Scanner un document avec un Android

**Ce document a pour but de vous expliquer de manière simple et rapide comment effectuer un scan et conserver le document scanné sur votre téléphone portable (sous OS android).**

## Quelques informations ...

Afin de pouvoir scanner un document, nous utiliserons l'application « Genius Scan », mais il faut savoir que de nombreuses autres applications existent. Sur certains modèles de smartphone, l'option scan de document est inclus dans l'appareil photo.

## Scanner un document avec l'application « Genius Scan»

*Prérequis : Il est nécessaire d'installer cette application depuis le PlayStore.*

**Appuyez** sur l'application «Genius Scan » (encadrée en blanc)

Une fenêtre s'ouvre.

**Cliquez** sur l'appareil photo pour scanner votre document.

**1.** Placez votre document en vue de l'appareil photo et prenez le en photo, en appuyant sur le cercle orange

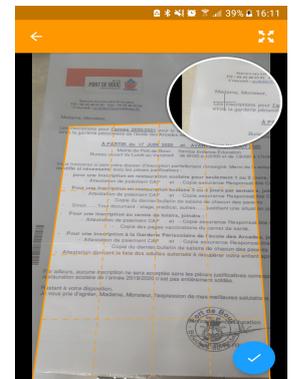


**2.** Vous avez la possibilité d'ajuster votre scan avec l'outil « rogner ».



**3.** Faites glisser les angles, selon ce que vous souhaitez obtenir.

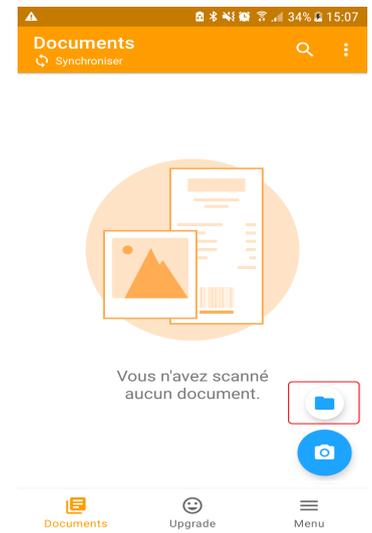
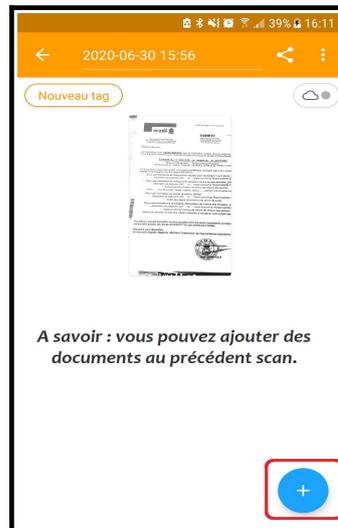
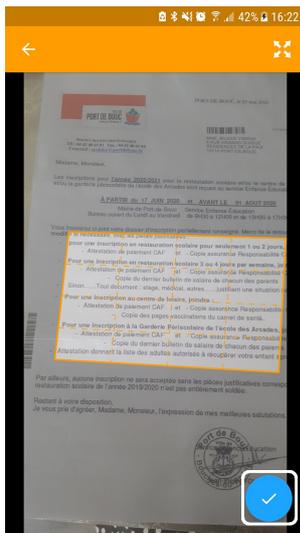
Une bulle vous permet de zoomer sur le texte.



## Tuto Scanner un document avec un Android

2/2

Lorsque vous avez terminé, cliquez sur « Valider »



Vos scans seront enregistrés au format PDF dans l'application.  
Vous les retrouverez en cliquant sur l'icône en forme de dossier.

Vous n'aurez plus qu'à le transférer par e-mail ou l'enregistrer dans un cloud.

### Pour vous accompagner dans les usages numériques

[www.ville-martigues.fr/services-en-ligne/martigues-numerique](http://www.ville-martigues.fr/services-en-ligne/martigues-numerique)

Nous vous accueillons habituellement dans 2 Espaces Publics Numériques à Martigues. Renseignez vous pour connaître les jours et horaires d'ouvertures. Nous vous proposons aussi de nous contacter à distance.

- Pour vous accompagner dans vos démarches numériques (administratives, vie quotidienne, emploi, télétravail, école à la maison,...) les médiateurs numériques de la ville peuvent être contactés par :

**Téléphone :** **04 42 44 36 19** (laisser un message sur le répondeur avec votre numéro, nous vous rappellerons)

**Mail :** [epn@ville-martigues.fr](mailto:epn@ville-martigues.fr)

**Facebook :** [www.facebook.com/EPN.martigues](https://www.facebook.com/EPN.martigues)

Nous essaierons de répondre à vos questions et vous aiderons à trouver des solutions dans la mesure du possible.

- Vous pouvez aussi consulter nos tutoriels vidéo sur la chaîne : [www.dailymotion.com/martigues-numerique](https://www.dailymotion.com/martigues-numerique)

DINSI service Développement numérique

[epn@ville-martigues.fr](mailto:epn@ville-martigues.fr)

Juin 2020